

Mai 2023

Année 15, No. 4

NOMININGUE

L'Autre  
LAURENTIDES

## Nomingue « Le pays où l'on revient »

# Bulletin municipal



## Mot de la mairesse

### Dans ce numéro :

Mot de la mairesse	1
Échos du conseil et réponses à vos questions	2
Développement économique et touristique	2
Loisirs, culture et vie communautaire	3
Bibliothèque	4
Urbanisme et environnement	4

### BUREAUX FERMÉS

À l'occasion de la Journée nationale des Patriotes, nos bureaux seront fermés le lundi 22 mai 2023.

### SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL

Lundi 8 mai 2023 à 19 h 30  
Salle J.-Adolphe-Ardouin  
2114, chemin du Tour-du-Lac

### TAXES MUNICIPALES 2023

3<sup>e</sup> versement :

mardi 13 juin 2023

Effectuez votre paiement au plus tard le jour ouvrable précédent afin d'éviter de payer des intérêts



Services gratuits et confidentiels pour les aînés vivant des situations de vulnérabilité, d'abus ou de maltraitance, ayant des inquiétudes ou faisant face à différents problèmes mettant en jeu leur qualité de vie.

ÉCOUTE - SOUTIEN - ACCOMPAGNEMENT

1 844 551-6032

[info@prevoyanceaines.org](mailto:info@prevoyanceaines.org)

[www.prevoyanceaines.org](http://www.prevoyanceaines.org)

MUNICIPALITÉ alliée

CONTRE

la  
**Vio**lence  
conjugale



### HOMMAGES

Chaque année, les municipalités sont appelées à mettre en nomination des résidents aînés qui se sont démarqués pour leur implication bénévole au sein de la communauté.

Ces personnes sont reçues et honorées par le lieutenant-gouverneur du Québec, monsieur Michel Doyon, lors d'une cérémonie en leur honneur. Cette année, deux résidentes ont été décorées. Il s'agit de mesdames France Lafleur et Francine Courtemanche. Madame Lafleur s'est démarquée pour son implication dans plusieurs événements et madame Courtemanche pour tout le travail accompli pour les Artistes de chez nous. Le conseil leur rendra également hommage lors de la séance régulière du 8 mai.

Le 22 avril dernier, le conseil municipal a reçu les bénévoles, les organismes communautaires et les nouveaux arrivants lors de l'événement *Célébration de la vie communautaire de Nomingue*. Au cours de ce brunch, nous avons souligné l'implication exceptionnelle des nombreux bénévoles qui dynamisent le village. Nous avons également remis les chèques aux organismes qui avaient fait des demandes d'aide financière et de soutien à la Municipalité. Cette

année, le conseil a réservé un total de 100 353 dollars dans son budget pour soutenir l'action communautaire. Une vingtaine d'organismes en bénéficient et l'utilisent judicieusement pour animer et supporter les Nominguaises et Nominguaises dans différentes sphères. Nous avons également profité de cette occasion pour inviter les nouveaux arrivants afin de leur souhaiter la bienvenue et leur faire connaître les acteurs de notre communauté.

Bravo à toutes et tous, vous faites de Nomingue un endroit meilleur et plus agréable!

### CAMP DE JOUR ÉTÉ 2023

Le conseil municipal a rencontré les parents afin de leur proposer une entente concernant les frais du service de garde du camp de jour. Comme la facture était très élevée comparativement à 2022, le conseil a proposé de payer la moitié des frais pour tous les résidents. Cette solution a été reçue très positivement par les parents.

### STATION DE LAVAGE D'EMBARCATIONS

Je vous invite à lire la chronique réservée à l'urbanisme dans le bulletin afin de connaître toutes les nouveautés relatives au lavage des embarcations pour la saison 2023.

*Françoise Litaune*



### LA MUNICIPALITÉ DE NOMININGUE PARTICIPE AU DÉFI PISSENLIT!

Le Défi Pissenlit n'a pas de durée précise. Il faut seulement retarder la tonte des pissenlits afin d'offrir pollen et nectar aux insectes pollinisateurs. Embarquez avec nous et une centaine de municipalités au Québec!

Pour s'inscrire et participer, rendez-vous sur le site [defipissenlits.com](http://defipissenlits.com).

## Échos du conseil et réponses à vos questions! Avril 2023

### BACS NOIRS NON CONFORMES

Le conseil municipal vient d'adopter une réglementation statuant que chacun est responsable du contenu de son bac noir et que si celui-ci n'est pas conforme, le propriétaire est sujet à une amende. L'objectif poursuivi est de limiter au maximum les matières résiduelles enfouies et de favoriser la récupération et le compostage.

**Vous n'êtes pas sans savoir que l'enfouissement représente un coût important pour la planète en raison des gaz qui s'en dégagent, très nocifs pour l'environnement.**

Les matériaux de construction et le matériel informatique qui sont déposés dans les bacs noirs constituent une problématique récurrente. **Ces matériaux doivent être déposés dans des conteneurs spécifiques où ils sont récupérés.** Nous n'avons pas actuellement d'écocentre permanent pour la disposition de ces matériaux, mais nous avons des écocentres mobiles qui sont habilités à les recevoir.

Les bacs non conformes entraînent une contamination qui coûte énormément de temps et d'argent au Complexe environnemental de la Rouge (CER) chargé de traiter nos matières résiduelles. Le conseil d'administration du CER a donc décidé de mettre à l'amende les municipalités qui disposent des bacs non conformes.

En tant que Municipalité responsable et soucieuse de l'environnement, nous ne pouvons pas faire peser sur l'ensemble de la population les coûts engendrés par l'irresponsabilité de certains. Puisque les camions qui collectent nos bacs sont équipés de caméra, il est facile pour eux de repérer les adresses où se trouvent les bacs non conformes. Nous avons donc décidé d'adopter une réglementation pour protéger les citoyens responsables et pénaliser les contrevenants.

Nous ferons preuve de discernement et interviendrons surtout auprès des récidivistes. Pour vous protéger des intrus qui remplissent des bacs à votre insu, nous vous suggérons de ne mettre vos bacs au chemin que la veille ou le matin de la collecte.

Nous aurons dès l'an prochain un écocentre permanent qui pourra mieux répondre aux besoins des citoyens. Merci de respecter l'environnement et de valoriser la récupération et le compostage au détriment de l'enfouissement.

### DROITS DE MUTATION

Nominique applique la réglementation provinciale en matière de droits de mutation (*Loi concernant les droits sur les mutations immobilières*).

« Toute municipalité doit percevoir un droit sur le transfert de tout immeuble situé sur son territoire, calculé en fonction de la base d'imposition établie conformément au deuxième alinéa, selon les taux suivants :

- 1° sur la tranche de la base d'imposition qui n'excède pas 55 200 \$: 0,5%;
- 2° sur la tranche de la base d'imposition qui excède 55 200 \$ sans excéder 276 200 \$: 1%;
- 3° sur la tranche de la base d'imposition qui excède 276 200 \$: 1,5%.

Toutefois, une municipalité peut, par règlement, fixer un taux supérieur à celui prévu au paragraphe 3° du premier alinéa pour toute tranche de la base d'imposition qui excède 500 000 \$. Un taux fixé en vertu du présent alinéa ne peut, sauf dans le cas de la Ville de Montréal, excéder 3%. »

Nominique n'a pas de réglementation spécifique pour la tranche de 500 000 \$ et plus et applique donc le taux de 1,5 %, alors que d'autres municipalités dont Rivière-Rouge, Mont-Laurier et Ferme-Neuve appliquent un droit de 3 % pour cette tranche.

## Développement économique et touristique

### TOURNOI DE DISQUE-GOLF ORGANISÉ PAR L'ADN

Samedi 27 mai 2023 au terrain de disque-golf de Nominique situé sur le chemin des Mésanges.

9 h : validation des inscriptions et remise des trousse de disque-golf

9 h 30 : mini formation

10 h : début du tournoi (4 lancers/meilleur lancer)

13 h : dîner hot-dogs

Coût par personne incluant le dîner : 10 dollars

Pour info : Gaétan Lacelle, 819 278-5417.

Pour inscrire votre quatuor, écrire à [lafleurfrance@videotron.ca](mailto:lafleurfrance@videotron.ca)

Maximum de 18 quatuors... faites vite!

Prix de présence.

 [Facebook.com/AssociationDeveloppementNominique](https://www.facebook.com/AssociationDeveloppementNominique)

 [Facebook.com/Garenominique](https://www.facebook.com/Garenominique)

## Loisirs, culture &amp; vie communautaire

**DÉJEUNER D'ENTRAIDE NOMININGUE****Dernier déjeuner avant septembre****Dimanche 7 mai, 8 h à 12 h**

Adultes 8 \$, enfants 6 à 13 ans 4 \$, gratuit pour les moins de 6 ans

**SOUPER DE LA FÊTE DES MÈRES****Samedi 13 mai, 17 h**

Bar et soirée dansante

30 \$ par personne

Pour info : 819 278-1580

Salle J.-Adolphe-Ardouin - 2114, chemin du Tour-du-Lac

## Entraide



Nominique

**ARTISTES DE CHEZ NOUS****On fait du ménage!**

Le 8 mai, à la salle J.-Adolphe-Ardouin entre 11 h et 14 h, il y aura vente et échange de matériel d'artiste. C'est aussi le début des Sorties nomades. Les artistes vont être présents sur le territoire de la MRC d'Antoine-Labelle, dans des lieux choisis pour leur intérêt naturel, culturel, géographique, patrimonial et historique.

**Formation**

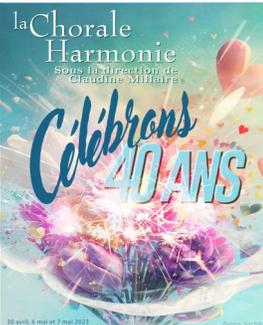
15 et 22 mai : peinture à la cendre. Inscription : 819 278-0843

 [Facebook.com/Artistesdenominique](https://www.facebook.com/Artistesdenominique)
**PÊCHE EN HERBE**

L'Association des résidents du lac des Grandes Baies accueillera le 3 juin prochain, au débarcadère du lac des Grandes Baies, 30 jeunes de 6 à 17 ans pour une journée d'initiation à la pêche sportive dans le cadre du programme Pêche en herbe, qui favorise la relève à la pêche sportive. L'activité se tiendra de 9 h à 13 h 30 et inclut une formation sur la pêche, la sécurité, la réglementation, l'habitat et la biologie du poisson, suivie d'une période de pêche encadrée par des ressources compétentes. Les familles sont ensuite invitées à dîner sur place en formule pique-nique. Chaque jeune recevra un certificat Pêche en herbe qui lui tiendra lieu de permis de pêche jusqu'à ce qu'il atteigne 18 ans.

Une canne à pêche sera remise gratuitement à chaque enfant (maximum de 30 inscriptions). Pour s'inscrire, écrire à [lacdesgrandesbaies@live.ca](mailto:lacdesgrandesbaies@live.ca).

Pour info : Dominique Laurin, 450 822-8438

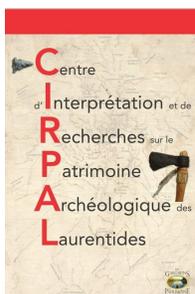
**LA CHORALE HARMONIE CÉLÈBRE SES 40 ANS!**

La chorale donnera un spectacle à 19 h 30 le 6 mai à l'église de Rivière-Rouge et le 7 mai à l'église de Nominique.

Billets en vente à la porte : adultes 15 \$, enfants de 6 à 12 ans 8 \$

**COURS ET ACTIVITÉS À NOMININGUE**

Consultez la programmation mensuelle sur notre site Web, [municipalitenominique.qc.ca](http://municipalitenominique.qc.ca), à l'onglet Loisirs, culture et vie communautaire.

**LEVÉE DE FONDS DU CIRPAL****Expédition en canot du 13 au 22 mai**

Une équipe de 12 voyageurs entreprendra un périple de 230 km entre Nominique et Oka sur la rivière de la Petite Nation et la rivière des Outaouais afin de sensibiliser la population à l'importance de la recherche et des fouilles archéologiques sur notre territoire laurentien.

Pour supporter la mission du CIRPAL, vous pouvez faire un don par Interac à [info@lesgardiensarcho.com](mailto:info@lesgardiensarcho.com).

Pour info : 819 421-2578

 [Facebook.com/Gardiensarcho](https://www.facebook.com/Gardiensarcho)
**ATELIER DE POTERIE À LA GARE****Samedi 27 mai de 13 h à 17 h**

Par l'artiste-céramiste Michèle Gannon.

Créez votre propre objet d'art. Techniques de base du façonnage au colombin.

Coût : 115 \$ (comprend matériaux, cuisson et émaillage).

Date limite d'inscription : 15 mai.

Écrire à [monkeymudpottery@gmail.com](mailto:monkeymudpottery@gmail.com)**CLUB DE L'ÂGE D'OR**

- Souper pères-mères le 28 mai (réservations au 819 278-4539)
- Tournoi amical de dards, samedi 10 juin, dans les salles J.-Adolphe-Ardouin et Roch-Jetté du centre communautaire, au 2114, chemin du Tour-du-Lac.  
Pour info : 514 475-0165
- Marché aux puces le mardi de 9 h à 16 h
- Bingo le mercredi à 13 h

**RÉUNIONS ALCOOLIQUES ANONYMES**

Les vendredis soirs à 20 h à la salle Roch-Jetté, 2114, chemin du Tour-du-Lac (l'entrée est située à l'arrière). Information : 819 623-6677



## Nominique « Le pays où l'on revient »

Bureau municipal  
2110, chemin du Tour-du-Lac  
Nominique (Québec) J0W 1R0  
Tél. : 819 278-3384—Télec. : 819 278-4967  
reception@municipalitenominique.qc.ca  
Heures d'ouverture : lundi au vendredi  
8 h à 12 h / 13 h à 16 h

Retrouvez-nous sur le Web  
municipalitenominique.qc.ca et

Et sur la plateforme Voilà!  
nominique.appvoila.com



Bibliothèque — 819 278-3384 poste 234

biblio@municipalitenominique.qc.ca

Mardi et mercredi 10 h à 12 h et 13 h à 17 h - Jeudi et vendredi 13 h à 19 h - Samedi 10 h à 15 h



## Pourquoi les loups?



**4 mai 2023**

À partir de 17 h  
À la salle J.-Adolphe-Arduin  
2114, chemin du Tour-du-Lac

Causerie multimédia animée par  
un garde-parc naturaliste du parc  
national du Mont-Tremblant.

**Durée 1 h 30 / Activité gratuite**

Activité organisée par la bibliothèque municipale  
Information : 819 278-384 poste 234

municipalitenominique.qc.ca



## Compostelle d'hier à aujourd'hui



Conférence de l'Association Du Québec à Compostelle

**3 juin à 9 h**

À la salle J.-Adolphe-Arduin  
2114, chemin du Tour-du-Lac

La conférence sera suivie d'une marche niveau débutant-intermédiaire  
de 4 km au Parc Le Renouveau Rosaire-Senéal



Activité organisée par la bibliothèque municipale  
819 278-3384 poste 234

municipalitenominique.qc.ca

## Urbanisme et environnement



**LE COMITÉ CONSULTATIF EN ENVIRONNEMENT**, dont le mandat est de donner à la Municipalité des avis et des recommandations en matière d'environnement, est à la **recherche d'un nouveau membre**. Les personnes intéressées peuvent faire parvenir leur CV ainsi qu'une lettre de motivation à M. François St-Amour, directeur général de la Municipalité de Nominique, par courriel à [dg@municipalitenominique.qc.ca](mailto:dg@municipalitenominique.qc.ca) ou par la poste à Municipalité de Nominique, 2110, chemin du Tour-du-Lac, Nominique (Québec) J0W 1R0. Il est aussi possible de déposer son dossier en personne à la réception de l'hôtel de ville. Pour toute question, appeler le 819 278-3384 poste 237.



## LA SANTÉ DE NOS COURS D'EAU VOUS TIENT À CŒUR! À NOUS AUSSI!

C'est pour cette raison que la Municipalité de Nominique met en place une toute nouvelle station de lavage automatisée d'embarcations dès la saison 2023. Cette station de lavage à l'eau chaude permettra de respecter les bonnes pratiques afin de prévenir l'introduction et la propagation d'espèces aquatiques envahissantes. L'implantation est en cours. Suivez-nous sur nos réseaux sociaux pour tous les détails! Toujours située au 99, chemin des Pommiers... Disponible très bientôt!



Autorisées durant 3 jours consécutifs

## VENTES DE DÉBARRAS



Les ventes de débarras sont autorisées durant les fins de semaines suivantes :

- Fin de semaine de la Journée nationale des Patriotes
- Première fin de semaine des vacances de la construction
- Fin de semaine de la Fête du Travail

(Règlement : 2012-352 art. 4.5.1)

municipalitenominique.qc.ca

## Le compost est arrivé!

Vous pouvez venir vous procurer du compost pour vos projets.

Quantité limitée : premier arrivé, premier servi! Une remorque 4 X 8 maximum par adresse.

Apportez votre pelle et vos contenants!

Il est disponible derrière l'hôtel de ville au 2110, chemin du Tour-du-Lac et ce, durant les heures d'ouverture, soit entre 8 h et 16 h, du lundi au vendredi. Bon jardinage!